



L'équipe de l'Amuse-bar avec, de gauche à droite, Stéphane Fleury, Laetitia Fletcher et Vanessa Thomann-Rechik. SP

L'Amuse-bar a enfin obtenu son permis de construire

PAR SYLVIA.FREDA@ARCINFO.CH

LA CHAUX-DE-FONDS «Nous avons le permis de construire. Enfin!», lance Vanessa Thomann-Rechik, cofondatrice du futur Amuse-bar, local de jeux prévu sur 145 m² à la rue du Parc 71, à La Chaux-de-Fonds. «Nous l'avons reçu la semaine dernière, juste avant la prochaine édition de Ludesco, les 10 et 11 septembre.»

Les initiateurs de l'Amuse-bar – un trio dont elle fait partie, à l'instar de Stéphane Fleury et de Laetitia Fletcher – auraient préféré obtenir ce sésame avant les vacances d'été. «Mais pour cela, il aurait fallu que Caryl Zeender, le patron du Reset-bar, rue de la Serre 64, n'annule pas son opposition contre notre installation, jugée trop proche de son établissement, après la date butoir. Nous aurions pu déjà organiser les travaux dans les anciens locaux de l'Hôtel club.»

«Il a bien retardé notre projet»

«La Ville a accepté que je la retire le

15 juillet, après le délai officiel», explique Caryl Zeender. «J'ai pris cette décision dans l'idée de relancer des négociations avec l'équipe de la rue du Parc 71.» On l'aura compris, entre lui et les créateurs de l'Amuse-bar, tous trois membres du comité de Ludesco, qui mettra 1300 jeux à leur disposition, l'ambiance est plutôt tendue.

«En nous mettant des bâtons dans les roues, il a bien retardé notre projet, qui aurait dû voir le jour en août», déplore Vanessa Thomann-Rechik. «D'où la décision prise par Ludesco de le tenir à l'écart lors de l'édition à venir. Dans un souci d'équité.»

«Pourtant, en retirant mon opposition, je suis allé dans leur sens. J'ai mis de l'eau dans mon vin et fait preuve de bonne volonté», commente pour sa part Caryl Zeender.

«Maintenant, à l'équipe de l'Amuse-bar de jouer. La balle est dans son camp. A-t-elle envie de repartir sur de bonnes bases et de faire mieux que lors de nos premiers contacts? Ou préfère-t-elle continuer à nourrir sa rancune et éviter un nouvel échange? Son vœu, dit-il, est «simple à exaucer». Il ai-

merait que «l'Amuse-bar et le Reset-bar évitent de se cannibaliser».

Une rencontre n'est pas la priorité

Depuis la levée de l'opposition, les deux camps ne se sont toutefois pas retrouvés pour en discuter. «Pour l'instant, et jusqu'à l'ouverture de l'Amuse-bar, nous ne prévoyons aucune rencontre», informe Vanessa Thomann-Rechik. «Nous ne fermons pas la porte, mais ce n'est plus notre priorité. Nous devons mettre toute notre énergie et nos ressources dans l'organisation du festival Ludesco de ce week-end, ainsi que dans le chantier à mettre sur pied à la rue du Parc!» Dans ces circonstances houleuses, difficile de dire quand sera inauguré l'Amuse-bar, financé à hauteur de 43 000 francs par une campagne (crowdfunding) sur heroslocaux.ch, plateforme mise en place par la banque Raiffeisen.

«Ce serait un joli cadeau à offrir à notre public pour Noël», glisse Vanessa Thomann-Rechik. «Mais ce sera impossible! Les travaux ne seront sans doute pas terminés.»

AUVERNIER

Le voleur de voiture et fuyard a été arrêté

Mercredi 31 août, vers 22h30, une voiture volée, lancée à grande vitesse, terminait sa course dans un jardin après avoir heurté un mur. Son conducteur n'avait pas pu être identifié, malgré les efforts de la police, aidée par un hélicoptère de l'armée. L'auteur présumé a finalement été interpellé et a admis les faits, a indiqué hier la police neuchâteloise. Sans donner aucun détail sur son profil ou son identité, elle précise qu'il a été placé en détention provisoire sur requête du Ministère public. Selon son avocat, qui a contacté la rédaction d'«ArcInfo», l'homme se serait livré de lui-même à la police. Il avait dérobé le véhicule devant un garage à Auvernier et avait réussi à fausser compagnie à la police, qui l'avait repéré. Après l'accident, il avait pris la fuite à pied, dans les vignes. **DMZ**

LA SAGNE / LES PONTS-DE-MARTEL

Une vallée en mode mobilité douce

«La population pourra profiter, dimanche de 10h à 17h, d'un parcours plat de 27 kilomètres fermé au trafic motorisé, au long duquel les différentes sociétés locales proposeront des stands permettant aux visiteurs de se restaurer et de se divertir», a communiqué, hier, l'association Slow-Val.

Elle organise la manifestation de mobilité douce du même nom, qui a lieu tous les deux ans dans la vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel.

Promotion touristique

Cette manifestation s'adresse à tous les publics et a «pour but de faire 'bouger' la population (enfants, adultes, aînés) en plein air et de se rencontrer dans une ambiance sympathique et un décor naturel!», relève-t-elle.

«Nous sommes également sensibles à la promotion touristique de notre région au travers de ses magnifiques paysages campagnards et grâce aux nombreuses sociétés locales, garantes d'une vie culturelle, sportive et associative florissante dans notre vallée», ajoute-t-elle.

Slow-Val encourage les gens à accéder au site en transports publics, «bien que des parkings provisoires soient prévus pour accueillir les visiteurs». **DAD**



La vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel sera le théâtre d'une nouvelle édition du Slow-Val. ARCHIVES LUCAS VUITEL

1,5

million de francs. C'est le crédit supplémentaire que le Gouvernement jurassien veut débloquent en faveur du «Programme Bâtiments», victime de son succès auprès de la population. Ce programme permet d'octroyer des subventions aux propriétaires qui réalisent un assainissement énergétique de leur maison. Cette demande adressée au Parlement fait suite à l'acceptation de deux motions en juin. Le crédit disponible pour cette année a été rapidement épuisé, entraînant la suspension du programme d'encouragement avant même la fin du premier trimestre.

PUBLICITÉ

2,10%

à 10 ans

Le taux le plus bas, négocié la semaine du 22 au 26 août 2022

MONEY PARK



Votre agence à Neuchâtel | 032 858 10 10 | moneypark.ch

LA BRÉVINE

Une otarie et un poulpe au bord du lac des Taillères

Une otarie et un poulpe ont pris leurs quartiers près du lac des Taillères, à La Brévine... Mais face à l'étonnement du public, ils restent de marbre, la matière de prédilection du sculpteur Laurent Martin. Ce Chaux-de-Fonnier d'origine, aujourd'hui installé à Nyon, expose une trentaine de pièces jusqu'au 21 septembre, dans le jardin du Moulin du lac, comme il l'avait déjà fait il y a deux ans. On y trouve des œuvres en marbre et en calcaire, figuratives ou abstraites, «selon ce que la pierre me laisse faire», confie l'artiste. Il restera sur place le temps de l'exposition pour accueillir les visiteurs. L'otarie, comme le poulpe, affiche quelque 300 kg sur la balance. «Ils rentrent sans problème dans le coffre d'une voiture», précise le sculpteur à l'intention de ceux qui souhaiteraient leur faire découvrir de nouveaux horizons. **SVB**



Laurent Martin, sculpteur, expose ses nouvelles œuvres jusqu'au 21 septembre aux Taillères. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY